

Annexe I de l'arrêté du 3 janvier 2008 relatif au programme et aux modalités de la formation professionnelle initiale et continue des conducteurs du transport routier de marchandises

Date de mise à jour : 1 Juin 2022

Notre analyse

La FIMO porte sur 4 thèmes, à savoir notamment :

- Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité ;
- Application des réglementations ;
- Santé, sécurité routière et sécurité environnementale.

Annexe I de l'arrêté du 3 janvier 2008 relatif au programme et aux modalités de la formation professionnelle initiale et continue des conducteurs du transport routier de marchandises

LA FORMATION INITIALE MINIMALE OBLIGATOIRE (FIMO) TRANSPORT DE MARCHANDISES

Veuillez consulter le tableau via le lien Légifrance

Des outils utiles à la mise en oeuvre



FIMO (formation initiale minimum obligatoire) : de quoi s'agit-il ?

Cliquez ici pour accéder à cet outil



La FIMO - formation initiale minimale obligatoire est-elle obligatoire ?

Cliquez ici pour accéder à cet outil



La formation initiale minimum obligatoire (FIMO) est-elle obligatoire pour les conducteurs étrangers ?

Cliquez ici pour accéder à cet outil



Une entreprise qui souhaite embaucher un conducteur ressortissant d'un autre État membre de l'Union européenne, détenant un permis de conduire C ou EC, doit-elle lui faire suivre une FIMO en France ?

Cliquez ici pour accéder à cet outil



Passer la FIMO : y a t-il un âge maximum ?

Cliquez ici pour accéder à cet outil